

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Une caisse commune pour réduire les inégalités alimentaires

Valérie Brunet | A la Une santé social | Actu expert santé social | Régions | Publié le 24/04/2023

Un collectif de vingt-cinq organisations, dont la ville et la métropole de Montpellier, teste pendant un an une caisse alimentaire commune. Objectifs : favoriser la démocratie alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité pour tous, en développant un système territorial durable.



« L'alimentation n'est alors plus seulement considérée comme une simple consommation d'aliments, mais comme un moyen de construire des relations, relations à soi pour sa santé et son plaisir, aux autres par le partage et le don, à sa culture, mais aussi à l'environnement. »

Telle est l'une des conclusions de l'état des lieux de l'aide alimentaire à Montpellier⁽¹⁾ ^[1], réalisé dans le cadre de la convention « plan pauvreté » signée entre la ville, la métropole et l'Etat.

Comment agir pour lutter contre la précarité alimentaire tout en rendant les habitants acteurs du plan agricole de demain ? Le collectif montpellierain Territoires à VivreS, composé de 25 structures, expérimente depuis février 2023 une caisse commune alimentaire auprès de 450 participants. Durée de cette phase test : un an. La ville et la métropole sont partenaires du dispositif et membres du groupe. « Ce qui fonde tout ça, c'est le fait qu'il y ait de fortes inégalités d'accès à l'alimentation », lance Pauline Scherer, sociologue intervenante et responsable du pôle « recherche et expérimentation » de l'association Vrac & Cocinas ^[2], l'une des coordonnatrices du dispositif.

Le principe : chacun cotise selon ses moyens à partir d'un euro et reçoit en retour une allocation alimentaire mensuelle de 100 euros à utiliser dans l'un des points de vente définis par le comité citoyen de l'alimentation⁽²⁾ ^[3].

A l'origine, le collectif inter-associatif national Territoires à VivreS, décliné sur quatre territoires dont Montpellier, entend favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables, et créer de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables.

Lutte contre la précarité alimentaire

Premier enjeu : donner la possibilité à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation de qualité. « Le système de l'aide alimentaire favorise la grande distribution. Il est basé sur les surplus des supermarchés avec des produits de qualité insuffisante, qui ne sont pas choisis par les bénéficiaires. Se pose la question de la dignité des personnes, souligne Marie Massart, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine. Récupérer les restes de la société, c'est peut-être aussi pour cela qu'il n'y a pas toujours ce recours aux droits. »

- Inflation : « Beaucoup de nouvelles familles ont besoin de l'aide alimentaire » [4]

Elle complète : « Certaines personnes ne vont pas sur les marchés car elles considèrent que ce n'est pas leur place. » La caisse alimentaire commune rend accessible une alimentation de qualité, avec la volonté « de tisser du lien social et de se réapproprier le système alimentaire du producteur au consommateur » note l'élue. Comment ? Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit pour aller acheter les produits de son choix.

Soutien à la production durable

La caisse permet aux habitants volontaires de dépenser chaque mois 100 euros, via une monnaie numérique dans des lieux de distribution alimentaire. Elle a pour but de favoriser et de soutenir l'accès à une alimentation de qualité et de contribuer au développement de circuits de production et de distribution plus durables en matière de santé, d'environnement, de prix justes pour les producteurs, etc.

« C'est comme pour la restauration scolaire. L'objectif est de faire connaître les produits, de faire évoluer les comportements alimentaires dans les familles, de cuisiner avec des produits bruts de proximité et sains », souligne Marie Massart. Elle poursuit : « A terme, le dispositif peut aider à structurer les filières. Si on a un certain nombre de personnes par mois qui dépense 100 euros sur certains lieux de distribution, alors on peut disposer d'une vision pour les producteurs afin de se structurer. »

- Quelles mesures pour permettre la reconnaissance de l'approvisionnement local dans la restauration scolaire ? [5]

La caisse alimentaire commune permet aux habitants de la ville et de la métropole de Montpellier de faire leurs achats alimentaires dans des circuits de distribution déterminés par le comité citoyen de l'alimentation. Dans un premier temps, les membres ont choisi cinq sites : un supermarché coopératif, un marché paysan, une épicerie associative et des groupements d'achats. De nouveaux lieux viendront s'ajouter. Les critères de sélection sont mis en débat. Pour l'élue, « notre ambition est de limiter aussi la précarité des producteurs locaux et le recours aux produits ultratransformés, considérés comme moins cher ».

Sécurité sociale de l'alimentation

Le comité citoyen de l'alimentation, qui se réunit régulièrement depuis octobre 2022, gère la caisse et son fonctionnement. Le mécanisme de financements vise à réduire les inégalités de richesse. Les plus aisés peuvent participer plus financièrement.

« Pour le moment, le comité citoyen a élaboré une sorte d'échelle de revenus. Chaque participant a un montant conseillé de cotisation », explique Pauline Scherer. Le système est basé sur la confiance avec « l'idée à la fois de mettre l'accent sur l'interdépendance entre les citoyens et d'articuler la redistribution économique et la reconnaissance sociale de tous et toutes. Ça fonctionne aujourd'hui à une échelle de 50 personnes, mais peut-être que nous aurons à faire évoluer le système avec 400 participants en plus », commente-t-elle.

Elle précise : « L'idée est de préfigurer la sécurité sociale de l'alimentation, c'est une sorte de carte Vitale pour l'alimentation. Comment faire de l'alimentation un enjeu commun et un bien commun ? Est-ce que la sécurité sociale de l'alimentation peut être acceptable pour les citoyens ? »

L'expérimentation est accompagnée sur le plan scientifique par plusieurs chercheurs et étudiants. Un comité de suivi (3) [6] se réunit le temps de l'expérimentation, avec des représentants du comité citoyen de l'alimentation et du collectif Territoires à VivreS pour interroger les politiques publiques suivant les résultats de cette étape test. Reste à noter que ce projet est aussi et avant tout une forme d'appropriation par les citoyens de la construction de l'alimentation durable de demain.

- **200 000 €** d'aides publiques (ville et métropole) et privées (fondations) auxquelles s'ajoutent les contributions des membres : c'est le budget 2023 de la caisse.
- **450** participants attendus pour cette expérimentation.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Aide alimentaire : le besoin de construire une filière solidaire locale
- Aide alimentaire : le rôle central du bloc communal
- « La crise sanitaire a montré la nécessité de relocaliser l'alimentation dans les territoires »